

Communiqué de presse

28 février 2013

SIX Exchange Regulation
SIX Swiss Exchange SA
Selnaustrasse 30
Case postale 1758
CH-8021 Zurich
www.six-exchange-regulation.com

Media Relations:
T +41 58 399 2227
F +41 58 499 2710
pressoffice@six-group.com

Clôture de la consultation sur l'application des normes Swiss GAAP RPC

Après la clôture de la consultation, le comité compétent du Regulatory Board a estimé qu'il n'existait pour l'heure aucun besoin immédiat de régulation en matière de normes comptables. L'introduction des Swiss GAAP RPC complémentaires pour les sociétés cotées ouvre la perspective d'une amélioration de la comparabilité internationale du Domestic Standard suisse. Les organes compétents suivront cette évolution attentivement.

Le 28 janvier 2013, SIX Exchange Regulation a ouvert sur instruction du Comité pour la réglementation des émetteurs (Issuers Committee) une procédure de consultation concernant l'applicabilité de la norme comptable Swiss GAAP RPC. Sur le plan international, la présentation des comptes sur les marchés financiers est dominée par les normes IFRS ou US GAAP. En revanche, SIX Swiss Exchange permet, avec le Domestic Standard, l'application des Swiss GAAP RPC, une norme adaptée aux petites et moyennes organisations orientées vers le marché national. La consultation était axée sur la question d'un éventuel besoin de régulation concernant la restriction de l'actuelle liberté de choix des émetteurs entre le Main Standard associé à l'obligation d'utiliser les IFRS ou les US GAAP et le Domestic Standard.

Après l'analyse des nombreuses données représentatives, le comité a estimé qu'il n'existait pour l'heure aucun besoin immédiat de régulation, ce qui correspond également à l'argumentation de divers participants à la consultation. L'introduction des Swiss GAAP RPC complémentaires pour les sociétés cotées ouvre la perspective d'une amélioration de la comparabilité internationale du Domestic Standard suisse. Ainsi, la Directive [Présentation](#) des comptes de SIX Swiss Exchange n'est pas modifiée pour l'instant. La consultation a cependant montré que la question d'une norme suisse adaptée aux besoins des groupes internationaux était posée pour ceux-ci. Mais la décision concernant le standard de présentation des comptes à appliquer revient aux entreprises concernées, celles-ci devant tenir compte de la comparabilité internationale et de l'acceptation générale du standard.

La capacité des Swiss GAAP RPC à s'imposer à moyen terme auprès des groupes internationaux dépendra de l'acceptation du marché et du développement de cette norme. Il convient notamment d'observer la mise en œuvre et les conséquences des exigences supplémentaires à l'égard des sociétés cotées, telles qu'elles ont été édictées au travers des Swiss GAAP RPC à compter du 1er janvier 2015. Les organes compétents suivront cette évolution avec une grande attention et prendront les éventuelles mesures qui s'imposeront.



Pour de plus amples informations, Dr Alain Bichsel, Head Media Relations, est à votre entière disposition.

Téléphone: +41 58 399 2675
Fax: +41 58 499 2710
E-mail: pressoffice@six-group.com

SIX Exchange Regulation

SIX Exchange Regulation s'acquitte des tâches qui lui ont été assignées par le droit fédéral, applique les règles édictées par le Regulatory Board et en surveille l'application. SIX Exchange Regulation prononce des sanctions dans la mesure où les règlements lui en attribuent la compétence ou dépose des demandes de sanctions à la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange.

SIX Exchange Regulation est placé sous la responsabilité directe du président du conseil d'administration de SIX Group, ce qui garantit son indépendance à l'égard des activités opérationnelles de SIX Swiss Exchange. SIX Exchange Regulation comprend les services Listing & Enforcement, responsable de la régulation des émetteurs, et Surveillance & Enforcement, chargé de la surveillance du négoce.

www.six-exchange-regulation.com

SIX gère l'infrastructure de la place financière suisse et offre aux acteurs financiers du monde entier une gamme de services complète dans les secteurs du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements. L'entreprise appartient à ses utilisateurs (environ 150 banques de tailles et d'orientations très diverses). Avec quelque 3'900 collaborateurs et une présence dans 25 pays, son résultat d'exploitation a atteint en 2011 plus de 1,26 milliard de francs suisses et un bénéfice du groupe de CHF 218,6 millions.

www.six-group.com